



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

âge de la retraite

Question au Gouvernement n° 2304

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Roland Muzeau, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Roland Muzeau. Monsieur le Premier ministre : " Le droit à la retraite à soixante ans doit demeurer, que cela soit un minimum me va très bien. " Nicolas Sarkozy a aujourd'hui trahi cet engagement de campagne qu'il avait pris en janvier 2007.

Pour contenir la contestation des Français majoritairement attachés à cet acquis social historique et maintenir les apparences de la concertation, vous avez rappelé à l'ordre vos ministres et votre majorité qui parlaient un peu trop des secrets éventés de la réforme gouvernementale.

En brandissant le spectre de la démographie, vous réduisez ce débat de société et de solidarité entre les générations à une question comptable.

M. Patrick Roy. Hélas !

M. Roland Muzeau. Pour conserver les faveurs des marchés financiers et le triple A des agences de notation, le Gouvernement a déjà opté pour le plus mauvais des scénarios, celui dicté par le Medef : recul de l'âge légal de départ de soixante ans à soixante-deux voire soixante-trois ans, allongement de la durée de cotisations, recul de l'âge du taux plein pour tous de soixante-cinq ans à soixante-sept ou soixante-huit ans. Autant de mesures injustes qui joueront mécaniquement à la baisse sur le niveau des pensions, qui pénaliseront avant tout les femmes, les jeunes, les salariés précaires, les victimes du chômage, les ouvriers ayant commencé à travailler jeunes, ceux subissant la pénibilité.

Monsieur le Premier ministre, avec quatre millions de chômeurs, l'emploi, qui est pourtant la clé d'une vraie réforme, reste le grand oublié de votre plan com : 100 000 emplois créés représentent 1,5 milliard de cotisations dont 40 % pour la retraite.

D'autres questions, celles du financement et des recettes nouvelles, restent entières. Sous la pression de l'opinion publique, la contribution des hauts revenus et des revenus du capital a été évoquée.

Allez-vous mettre en place une cotisation sociale sur les revenus financiers des entreprises et des banques ou en resterez-vous à un prélèvement homéopathique ?

Alors que le niveau des pensions a diminué de 20 % en trente ans, allez-vous garantir un taux de remplacement d'au moins 75 % pour tous ?

Retraite-emploi-salaires et nouvelle répartition de la richesse nationale ne forment qu'un seul et même problème. Monsieur le Premier ministre, accepterez vous enfin d'engager ce débat ?

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Patrick Roy. Et de l'homéopathie !

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur Muzeau, toutes vos questions recevront une réponse précise lorsque le Gouvernement présentera son projet de loi, mais vous devrez patienter quelques semaines car nous devons mener encore de nombreuses concertations et beaucoup reste à dire. Nous travaillons aujourd'hui inlassablement, tous les jours, avec les organisations syndicales, les partenaires sociaux, pour que cette réforme soit efficace et juste.

Je suis au regret de vous rappeler que le parti communiste n'a pas voté le dispositif des carrières longues.

Lorsque vous déplorez que certains soient injustement traités par rapport à d'autres, non seulement vous nous

faites un procès d'intention qui n'a aucune raison d'être, mais surtout le passé témoigne que vous n'avez pas de leçons à donner au Gouvernement en ce domaine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

La réforme de François Fillon avait mis en place un dispositif pour les carrières longues : tous ceux qui ont commencé à travailler tôt - quatorze, quinze ou seize ans - peuvent partir plus tôt, ce qui est juste.

M. Pascal Terrasse. Sans financement !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Nous avons inscrit dans le document d'orientation que nous allions respecter cette idée majeure.

M. Pascal Terrasse. À crédit ! Dix milliards !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Par ailleurs, repousser l'âge légal de départ à la retraite est logique. Lorsque la durée de vie s'allonge, il est normal que la durée de vie professionnelle suive. Tous les gouvernements, même de gauche, en Europe, ont adopté ce principe : considérez-vous qu'ils ont tort ?

La retraite doit être la même pour tous, ouvriers, fonctionnaires, salariés, hommes ou femmes. Même si nous prendrons en compte la diversité de la France, la retraite est un bien commun, et la réforme est pour tous.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Roland Muzeau](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2304

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2010